

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF582

présenté par

M. Reda, M. Izard, Mme Lemoine, M. Da Silva, Mme Saint-Paul, M. Woerth, Mme Miller,
Mme Guévenoux, M. Rodwell, M. Abad, M. Royer-Perreaut, M. Margueritte, Mme Brulebois,
Mme Dupont et M. Pacquot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.